

Conditions d'accès

- Information collective, entretien individuel puis positionnement
- Accès possible sous deux mois

Prérequis

- Un premier diplôme de niveau V (CAP)
- Un projet en entreprise de paysage

Durée de la formation

- 12 mois minimum

Alternance

- 17 à 23 semaines en centre de formation (630 h à 835 h)
- 32 à 35 semaines en entreprise (1120 h à 1225 h)

Coût de la formation

- Contacter le centre

Financements possibles

- Contrat de professionnalisation avec une entreprise
- CPF ou CPF de transition professionnelle
- Financement Pôle Emploi AIF
- Apprentissage

Perspectives après cette formation

- Technicien paysagiste : chef d'équipe, chef de chantier
- Salarié dans une entreprise ou agent espaces verts dans une collectivité
- Chef d'entreprise paysagiste
- Poursuites d'études ; certificats de spécialisation, BTS Aménagements Paysagers

Objectifs de cette formation

- Se former aux pratiques professionnelles du métier du paysagiste : plantation, gazon, dallage, pavage, bois
- Acquérir de l'autonomie
- Utiliser le matériel et les techniques adaptés aux tâches variées de cette activité

Contenus de cette formation

- **Formation modulaire et individualisée** : la conduite de la formation permet l'alternance de périodes en entreprise et une formation générale et scientifique sérieuse indispensable à l'insertion dans la vie active et la société.
- Alternance de 2 semaines en centre et 2 à 3 semaines en entreprise

Modules Généraux	Modules Professionnels
<ul style="list-style-type: none">○ Communiquer dans des situations de la vie professionnelle et sociale○ Utiliser les mathématiques pour répondre à une demande professionnelle○ Utiliser l'outil informatique	<ul style="list-style-type: none">○ Présenter le fonctionnement et l'environnement de l'entreprise○ Techniques de création et d'entretien des espaces verts et espaces naturels○ Conduire un chantier de création ou d'entretien d'espaces verts ou dans le cadre d'un plan de gestion différencié des espaces○ Utiliser les matériels et équipements de l'entreprise○ Élaborer son projet professionnel

Méthodes mobilisées

- Parc paysager de 7 hectares
- Travaux pratiques sur terrain de TP avec matériel à disposition
- Responsable de la formation : anciens professionnels formateurs depuis plus de 10 ans

Modalités d'évaluation

- Diplôme en Unités Capitalisables sur 5 ans
- Validation des UC au cours des 12 mois de formation